

## Résultats

L'objectif de ces épreuves d'orientation consiste à répartir les élèves en fonction des résultats obtenus aux épreuves effectuées à conditions de traitement égales. La distribution des résultats correspond à la répartition des effectifs des élèves en fonction du nombre de points obtenus aux épreuves. Des plages de points, fixées selon des proportions d'effectifs issues d'une division par 9 de la loi normale, forment alors les stanines.

Un stanine est une note normalisée de 1 à 9, attribué sur la base d'un barème établi à partir de la réussite des élèves à l'épreuve. Ces neuf plages sont établies pour répartir les individus en fonction de la position qu'ils occupent au sein d'une distribution de résultats.

Stanine	Fréquence théorique
1	4% de l'effectif total
2	6.6% de l'effectif total
3	12.1% de l'effectif total
4	17.5% de l'effectif total
5	19.6% de l'effectif total
6	17.5% de l'effectif total
7	12.1% de l'effectif total
8	6.6% de l'effectif total
9	4% de l'effectif total

Chaque épreuve reçoit un stanine. Le calcul du stanine final se base sur une normalisation de la distribution de la somme des stanines obtenus aux épreuves des sessions 1 et 2. Le résultat de cette somme est réparti à nouveau sur un ensemble de 9 plages (stanines). Les stanines 7-8-9 donnent un code A, les stanines 4-5-6 donnent un code B et les stanines 1-2-3 donnent un code C.

La détermination d'un stanine ne dépend donc pas d'une moyenne ou d'un pourcentage du nombre de points obtenu à une épreuve mais elle correspond à une répartition des résultats (nombre de points obtenu aux épreuves) sur un ensemble de 9 stanines (9 plages de points).

 [Exemple d'avis de résultats adressé aux parents pour la session 1](#)

 [Exemple d'avis de résultats adressé aux parents pour la session 2](#)